



## **Proposer un stand de marquage des vélos contre le vol**

### **Pour aider les cyclistes à se prémunir contre le vol**

Le vol de vélo est un des freins majeurs au vélo en ville et pousse les cyclistes à rouler sur des vélos peu fiables. Pourtant le vol de vélo n'est pas une fatalité.

***L'objectif est d'inciter les cyclistes à investir dans un antivol en U de qualité et à graver leur vélo pour les conforter dans la pratique quotidienne du vélo en ville.***

Un numéro *Bicycode* est gravé sur le cadre du vélo et enregistré sur une base de données nationale consultable par tous sur [fubicycode.org](http://fubicycode.org). Il permet de rendre le vélo à son propriétaire après un vol éventuel. En l'absence de vol, la procédure reste anonyme.



### **L'ADAV propose un atelier de marquage des vélos**



- ◆ **Réservation d'une machine à graver** auprès de la Ville de Lille.
- ◆ **Mise à disposition d'un stand abrité**, avec des barrières et de l'électricité.
- ◆ **Les bénévoles de l'ADAV gravent le cadre** des vélos et enregistrent le numéro identifiant dans le fichier national de la Fubicy.
- ◆ **Les cyclistes repartent avec un vélo gravé** pour une somme modique (5 €, 2 € pour les adhérents).

### **et un stand d'information**

- ◆ **Conseils d'équipement**
- ◆ **Conseils de conduite**
- ◆ **Publications**
- ◆ **Échanges sur l'état du réseau cyclable.**

